



Ottawa, Canada

Volume 5, N° 40
(Hebdomadaire)

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
OTTAWA

le 5 octobre 1977

NOV 16 1977

LIBRARY/BIBLIOTHÈQUE

Une vitalité nouvelle s'impose à l'ONU — Avertissement du secrétaire d'État aux Affaires extérieures	1
Signature de l'Accord canado-américain pour la construction du pipe-line	3
Ghana — Adduction d'eau	3
Visite officielle du ministre des Affaires étrangères de France	3
Les problèmes du travail de nuit	3
A Mirabel, aéroport de l'avenir, on pense "métrique"	4
Émissions de nouveaux timbres	5
L'UQAM se prépare au Congrès de l'enfance exceptionnelle	5
Rapport sur les étudiants du niveau postsecondaire	6
L'industrie fromagère au Canada	6
Pour la prévention de la pollution maritime	6
La chronique des arts	7

Une vitalité nouvelle s'impose pour l'ONU — Avertissement du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Assemblée générale

"...Si nous voulons faire des progrès dans cette enceinte, il faut mettre un terme aux débats stériles des récentes années dont l'issue est toujours connue d'avance. Si les débats aux Nations Unies ne retrouvent pas leur vitalité, alors, de plus en plus les décisions importantes pour la destinée du genre humain seront prises ailleurs, et cette Organisation et la plupart de ses institutions sombreront dans la médiocrité, puis dans un oubli que personne ne regrettera." Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Don Jamieson, dans son discours à la 32^e session régulière de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 26 septembre, a demandé aux délégués qui pourraient être tentés de trouver son jugement trop sévère et trop pessimiste, de se rappeler objectivement la réaction de bon nombre de personnes dans leur propre pays, à la suite des délibérations et des résolutions de l'ONU. "Dans mon pays et partout dans le monde cette réaction a été négative", a ajouté M. Jamieson.

Le ministre a donné quelques exemples et fait quelques suggestions pour améliorer l'efficacité des Nations Unies, et a abordé plusieurs questions à l'ordre du jour de la présente session. Voici quelques extraits de son discours:

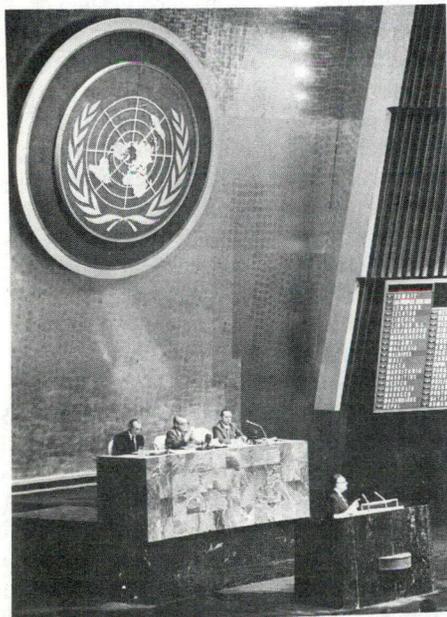
"...La présente session sera saisie de deux grandes questions: celles du Moyen-Orient et de l'Afrique australe. L'an dernier, nous avons adopté 20 résolutions sur le Moyen-Orient et pas moins de 34 sur l'Afrique australe. Qu'est-ce qui a été accompli après tout ce temps, tous ces efforts, sans mentionner toutes ces dépenses? Très peu, assurément, car bon nombre de ces résolutions exprimaient tout simplement des jugements de valeur sans proposer aucune mesure pratique. En outre, tout le monde savait qu'elles n'avaient aucune chance — ou si peu — d'être appliquées. Pourtant, cette immense et de plus en plus coûteuse machine qu'est l'ONU a adopté non seulement les quelque 50 résolutions que je viens de mentionner, mais près de 200 autres, beaucoup du même genre et donc prédestinées à subir le même sort. D'ailleurs, je soupçonne que déjà la poussière s'amoncele sur le recueil de 400 pages qui contient ces résolutions, la plupart faisant écho, presque mot pour mot, aux délibérations des années précédentes.

Pour plus d'efficacité

"...Il ne sera pas facile de changer nos habitudes collectives. Nous devons examiner de près l'ordre du jour afin de résister à la tentation d'y réinscrire automatiquement d'anciens points ou d'en ajouter de nouveaux, moins importants. Nous devrions grouper les sujets de discussion de façon que des débats analogues n'aient pas lieu au sein de comités différents. Nous devrions également éviter la prolifération de résolutions où les membres font état de leurs aspirations ou objectifs sans proposer de mesures concrètes pour les réaliser. Quelques résolutions courtes, concises et pratiques auront davantage d'effet que la multitude de résolutions répétitives et inefficaces étudiées chaque année.

Le Conseil de sécurité

"En tant que membre du Conseil de sécurité, une fois au cours de chaque décennie depuis la création de l'ONU, le Canada a accumulé une somme d'expérience non négligeable, mais il a également eu la chance d'examiner les activités



M. Jamieson, prononçant son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 26 septembre.

du Conseil d'un oeil nouveau à chaque renouvellement de mandat. Jusqu'à présent cette année, le Conseil a débattu plusieurs questions importantes de façon sobre et sensée. Aucun d'entre nous n'oserait toutefois prétendre que le Conseil a fait beaucoup pour renforcer sa position de premier responsable du maintien de la paix et de la sécurité...

"Je propose que le Conseil de sécurité convoque régulièrement des réunions au niveau ministériel. Le choc des idées de quinze ministres pourrait lui insuffler un regain de vie et une nouvelle volonté politique. Au lieu de s'en tenir à un ordre du jour rigide, les participants pourraient discuter librement des grandes questions relatives à la paix et la sécurité internationales à partir d'un rapport spécial du Secrétaire général. Convoquées une ou deux fois l'an, plutôt qu'une fois tous les vingt-cinq ans, ces réunions devraient se tenir dans une atmosphère détendue permettant aux ministres, qui ne seraient pas flanqués d'une armée de conseillers, d'échanger leurs vues de façon spontanée. D'ailleurs, la première rencontre pourrait fort bien être consacrée à la recherche de moyens susceptibles de rendre plus pertinents les travaux du Conseil sur les grandes questions de la paix et de la sécurité.

Conseil économique et social

"Lorsque je me suis adressé à l'Assemblée l'an dernier, j'ai suggéré que l'on confie un rôle plus important au Conseil économique et social... Ma délégation est d'avis que le Conseil devrait tenir des sessions plus fréquentes et plus courtes. Chacune d'entre elles pourrait lui permettre d'approfondir un groupe de sujets et ainsi de parcourir entièrement son agenda en deux ans. De temps à autre, le Conseil devrait également convoquer des rencontres au niveau ministériel afin de passer en revue les grandes questions économiques ou sociales lorsque des considérations politiques justifient ce genre de participation...

Institutions spécialisées

"Nous devons également oeuvrer à l'amélioration de l'efficacité des institutions spécialisées... Nous devons donc assurer que les budgets soient maintenus à un bas niveau et qu'ils ne servent qu'à des secteurs hautement prioritaires.

"Un autre problème des institutions spécialisées, c'est qu'elles se sont beaucoup écartées de leur mandat premier

pour s'occuper de questions politiques qui relèvent de l'Assemblée générale. Le Canada est déterminé à freiner cette tendance...

Questions économiques

"Il est maintenant établi que les principales préoccupations de la plupart des membres sont, en réalité, d'ordre économique, même si elles se manifestent de diverses façons troublantes, y compris les hostilités ouvertes. Les Nations Unies et leurs institutions ont fort à faire si nous voulons nous rapprocher d'un ordre économique mondial plus juste et plus équitable. Les obstacles à franchir sont énormes, le chômage et l'inflation continuant de sévir même dans les pays les plus riches. Tant que la raison ne primera pas, tant que les exigences des uns et les réactions des autres feront fi des réalités économiques actuelles, je dois vous avertir que, même le Canada, pourtant loin d'être le moins généreux des pays développés, sera de plus en plus contraint de se pencher sur ses propres maux, allant jusqu'à faire abstraction des conséquences internationales d'un tel geste. Point n'est besoin de vous dire que nous ne sommes pas les seuls confrontés à ce dilemme.

Aide alimentaire

"La pénurie alimentaire mondiale a pu être atténuée par les bonnes récoltes qu'ont connues de nombreux pays. Néanmoins, les facteurs qui ont engendré cette prise encore récente sont toujours là, et les études effectuées dernièrement s'accordent sur la probabilité d'un déficit au cours des cinq ou dix prochaines années. Pour améliorer la sécurité alimentaire mondiale, on a proposé de constituer une réserve céréalière d'urgence de l'ordre de 500 000 tonnes. Le Canada a déjà annoncé qu'il était disposé à contribuer à la constitution de cette réserve en collaboration avec d'autres donateurs. Je suis maintenant en mesure d'annoncer que, sous réserve de l'approbation du Parlement, nous serions disposés à fournir l'équivalent de 7,5 millions de dollars de céréales vivrières, soit environ 50 000 tonnes ou 10 p. cent de l'objectif global.

Droit de la mer

"Depuis la dernière fois que j'ai pris la parole devant cette Assemblée, d'importants événements se sont produits en ce qui concerne la Conférence sur le droit de la mer. Cette Conférence historique illustre très bien certains des meilleurs et

certaines des pires aspects des délibérations et des mécanismes des Nations Unies. Pourtant, sans l'ONU, il fait peu de doute que la gestion et la maîtrise des océans et de leurs ressources auraient dégénéré jusqu'à l'anarchie. Cette conférence est donc une des grandes réalisations de l'ONU, tout à l'honneur de ses promoteurs et de ceux qui y participent. Mais le problème, c'est qu'elle progresse avec une lenteur désespérante.

"Au cours des douze derniers mois, de nombreux pays, dont le Canada, ont étendu à 200 milles de leurs côtes leur juridiction sur les ressources biologiques de la mer. S'il est vrai que cette mesure repose sur la volonté commune manifestée par les États dans les projets de texte présentés à la Conférence, il est vrai également qu'avant d'en arriver là, de nombreux stocks de poissons s'étaient dangereusement épuisés, certains éléments vitaux de l'industrie mondiale de la pêche étaient menacés, et de graves conflits éclataient entre des pays traditionnellement amis.

"Il y a certes, des raisons légitimes et complexes qui expliquent pourquoi les négociations ont été si difficiles. On ne peut cependant nier le fait que les vieilles habitudes et les vieux modes de comportement sont difficiles à abandonner et que, comble d'ironie, c'est en agissant avant la conclusion de la Conférence que le Canada et les pays qui l'ont imité ont donné meilleure figure aux Nations Unies et rehaussé la valeur incontestée de la Conférence. J'espère que cette leçon imprimera à tous les participants à la Conférence le sentiment qu'il faut, de toute urgence, mener à bonne fin les importants travaux qui restent. Il nous a fallu dix ans pour en arriver là où nous sommes, et, à moins qu'un régime international négocié n'entre en vigueur à très brève échéance, nous risquons de voir nos efforts annulés par une série d'interventions unilatérales.

Afrique australe

"...Nous serons appelés sous peu à discuter du plus récent plan pour l'instauration de la règle de la majorité en Rhodésie. Le Canada appuie ce plan sans réserve, non seulement parce que, à nos yeux, il offre une solution juste et équitable mais aussi parce que nous rejetons totalement l'autre voie: l'effusion de sang. Nous devons rester inébranlables dans notre détermination de voir la fin de

(suite à la page 8)

Signature de l'Accord canado-américain pour la construction du pipe-line



Rudi Haas

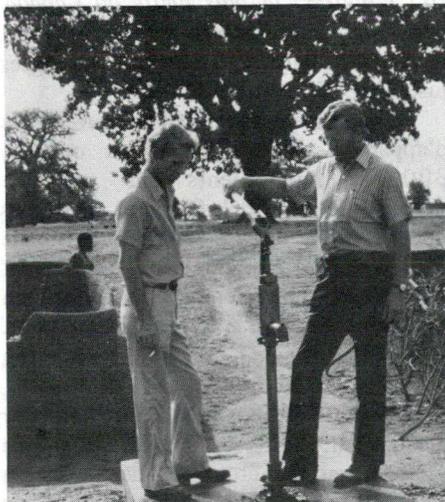
Le secrétaire d'État à l'Énergie des États-Unis, M. James Schlesinger (deuxième à gauche) et le vice-premier ministre du Canada, M. Allan MacEachen (troisième à gauche) ont procédé officiellement à Ottawa, le 20 septembre, à la signature de l'Accord pour la construction du pipe-line Alcan-Foothills qui transportera le gaz naturel de l'Alaska aux États-Unis, en passant par le Canada. Le premier ministre, M. Trudeau, et le président Carter avait donné leur accord de principe à Washington le 8 septembre (voir *Hébdô Canada* du 21 septembre). On voit, près de M. Schlesinger, l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Thomas Enders. L'Accord avait été soumis aux deux gouvernements pour ratification.

Ghana — Adduction d'eau

Le Canada fournira au Ghana une subvention de 9 millions de dollars pour l'extension d'un vaste programme de forage de puits dans le nord de ce pays.

Cette aide vient appuyer les efforts déjà entrepris pour approvisionner en eau potable les quelque 900 000 habitants de la région. La nouvelle subvention, puisée à même les crédits de l'Agence canadienne de développement international, porte à 17 millions de dollars la contribution globale de l'ACDI à des forages de puits et à la mise en place de systèmes d'adduction d'eau pour les grands centres urbains du Ghana.

Lorsque la participation canadienne se terminera à la fin de 1979, on aura creusé, sur une superficie de 11 000 milles carrés, 2 500 puits qui desserviront chacun de 300 à 500 personnes. Actuellement, 1 250 puits ont été creusés et sont déjà en exploitation.



Pour assurer une eau saine et propre aux habitants d'une région rurale semi-aride, des équipes canadiennes et ghanéennes ont déjà creusé et équipé de pompes manuelles plus de 900 puits dans le nord du Ghana.

Visite officielle du ministre des Affaires étrangères de France

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, annonce que M. Louis de Guiringaud, ministre des Affaires étrangères de France, effectuera à son invitation, une visite officielle au Canada les 5 et 6 octobre courants. Cette visite fait suite à la visite que M. Jamieson avait effectuée en France les 2 et 3 novembre 1976.

Invité d'honneur à un dîner offert par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. de Guiringaud aura par ailleurs deux entretiens avec M. Jamieson. Ces entretiens entre les deux ministres porteront sur les relations bilatérales entre les deux pays ainsi que sur la situation internationale.

Au cours de son séjour à Ottawa, M. de Guiringaud sera reçu aussi par le premier ministre.

M. de Guiringaud visitera Québec le 6 octobre avant de repartir pour les États-Unis.

Les problèmes du travail de nuit

Selon une étude de l'Organisation internationale du Travail, le travail de nuit a des conséquences néfastes sur la santé et la vie sociale. Le document recommande donc qu'il soit réduit au maximum.

Travailler la nuit dérange le cycle normal de vingt-quatre heures du comportement humain, lequel implique une phase active et une phase passive. Les personnes qui travaillent la nuit et dorment le jour perdent une heure et demie de sommeil, sommeil qui d'ailleurs n'est pas assez profond. La difficulté de dormir et la fatigue créent un sentiment d'angoisse chez les travailleurs de nuit; cette angoisse conduit souvent à une dépression nerveuse. A cela viennent s'ajouter les troubles digestifs causés par les désordres alimentaires, ou par la consommation de pilules que prennent parfois ces travailleurs pour rester éveillés. Les travailleurs de quarante-cinq ans et plus, et les femmes (pour qui viennent s'ajouter les responsabilités du travail ménager) sont davantage sujets à ces problèmes.

Enfin, les conséquences sur le plan social du travail de nuit aussi sont graves car le travailleur de nuit devant s'abstenir de toute activité pendant le jour se sent très isolé.

A Mirabel, aéroport de l'avenir, on pense "métrique"

Pour la planification, la conception et la construction d'aéroports — de toutes dimensions et n'importe où dans le monde — le Canada a la compétence voulue. Depuis quelques années, les sociétés canadiennes ont travaillé à la planification et à la surveillance des travaux, terminés ou en cours, pour l'aménagement d'aéroports à Rome, Kuala Lumpur, Djakarta, Copenhague, en Afghanistan, à la Jamaïque, en Tunisie, à la Barbade et en Indonésie. Un exemple récent des connaissances techniques du Canada dans ce domaine — qui attirera certainement des clients des quatre coins du monde — c'est le nouvel aéroport international de Mirabel. Inauguré en octobre 1975 (voir Hebdo Canada, N° 42 du 15 oct. 75), il dessert maintenant 17 transporteurs aériens. Mirabel est conçu pour répondre aux besoins actuels et à ceux du XXI^e siècle.

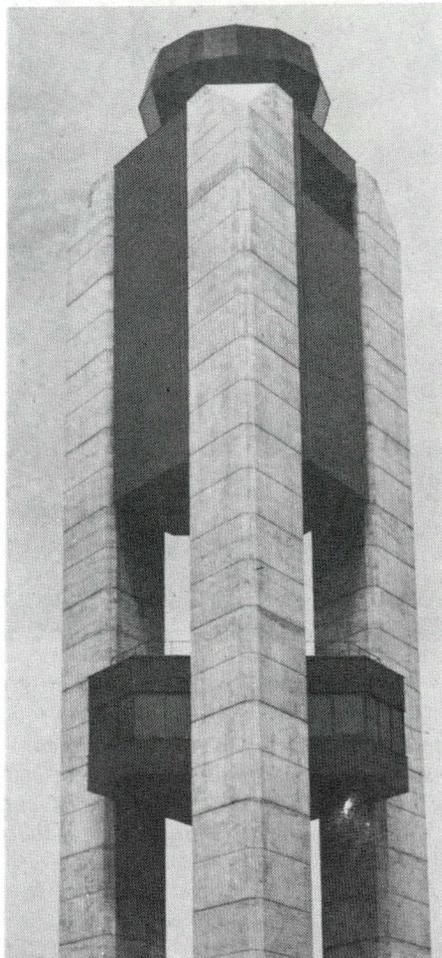
L'emplacement et l'ampleur de l'aérogare garantissent presque l'atteinte de ces objectifs. Mirabel est loin des grands centres urbains (à environ 55 km au nord-ouest de Montréal) et couvre 35,612 ha — la plus grande superficie jamais destinée à la création d'un aéroport commercial dans le monde!

L'aérogare des passagers est un vaste bâtiment vitré à deux étages, long de 354 m et large de 91 m.

La conception et la construction des deux pistes de Mirabel ont fait l'objet d'une étude attentive. Chacune de ses pistes mesure 3,657 m de longueur et 60 m



Tout aujourd'hui se transporte par avion; plus de 20 vols nolisés ont transporté du bétail de Mirabel vers l'Europe au cours de l'année dernière. Environ 70 vaches adultes peuvent voyager sur chaque DC-8. (Revue Commerce)



La tour de contrôle de Mirabel (65,5 mètres), la plus haute du Canada.

de largeur; elles peuvent être allongées jusqu'à 4 572 m.

La capacité des pistes: 75 mouvements d'appareils en une heure ou quelque 300 000 mouvements par an; une distance de 487 m les sépare. C'est plus que le double de la norme internationale de 213 m. Cette grande séparation réduit les risques d'interférence des avions en circulation avec le système d'atterrissage.

Le plan directeur qui insiste sur le fait que Mirabel est un aéroport de l'avenir, tient compte des possibilités pouvant aller jusqu'à l'an 2025. A cette date, il y aura six pistes et six aérogares; l'aéroport sera en mesure d'accueillir 50 000 000 de passagers par année.

On trouve à Mirabel, deux aérogares de marchandises, d'une capacité de 226 795 t par année chacune. On prévoit que les expéditions s'accroîtront jusqu'à 4 535 900 t au cours des 50 années à

venir — et Mirabel projette déjà de mettre au point un système futuriste de transfert-distribution-fabrication (TDF) qui répondra efficacement à la demande.

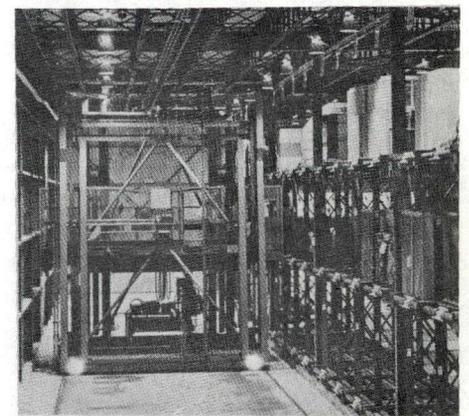
Les services d'Air Canada à Mirabel

Air Canada possède à Mirabel l'une des aérogares de fret les plus modernes et les plus efficaces au monde. C'est peut-être beau de transporter le cargo au-dessus de l'Atlantique à 1 000 km à l'heure, mais des installations terrestres inadéquates peuvent facilement faire perdre tous les avantages de cette vitesse.

A Mirabel, grâce à des installations efficaces, un DC-8 peut être déchargé, puis rechargé et prêt à partir en quelque 45 minutes, et un 747, en une heure. Les installations d'Air Canada occupent une superficie de 9 290 mètres carrés et on y utilise un matériel ultra-moderne qu'on ne peut retrouver nulle part ailleurs. En fait on peut y traiter jusqu'à environ 136,05 tonnes de marchandises à l'heure.

Opérant 24 heures sur 24, disposant de tout l'espace voulu, dotée de tous les services connexes, séparée de la zone des passagers, bien desservie par les autres moyens de transport, l'aérogare de fret d'Air Canada permet d'envisager l'avenir sans aucune crainte.

Le fret aérien est en effet aujourd'hui de plus en plus considérable et il représente un apport sans cesse croissant aux recettes d'Air Canada. Au départ de Montréal seulement, le volume de fret s'élève annuellement à plus de 300 000 tonnes et il devrait doubler au cours de la prochaine décennie.



Le palettiseur roulant est particulièrement efficace puisqu'il peut cueillir le conteneur d'un camion, le stocker, le reprendre, le placer sur l'appareil de chargement de l'avion qui s'ajuste au niveau de l'appareil. (Revue Commerce)

Émissions de nouveaux timbres

Pour la troisième fois en quinze ans, les Postes canadiennes ont émis un timbre-poste à l'occasion d'une conférence du Commonwealth tenue au Canada. En effet, un nouveau timbre a été lancé pour marquer l'ouverture de la vingt-troisième conférence parlementaire du Commonwealth qui s'est tenue à Ottawa du 19 au



25 septembre. Le timbre de 25¢, inspiré d'une oeuvre du photographe Malak (d'Ottawa) et dessiné par Stuart Ash, représente la Tour de la Paix des édifices du Parlement arborant le drapeau canadien.

Deux Canadiens à l'honneur

D'autre part, le ministère a émis deux autres nouveaux timbres de 12¢. à l'effigie de Sir Sandford Fleming et de Joseph-Elzéar Bernier qui ont tous deux joué un rôle important dans l'histoire du Canada.

Les timbres ont été dessinés par Will Davies, de Toronto; celui qui est consacré à Joseph-Elzéar Bernier représente le *CGS Artic* pris dans les glaces pendant une de ses expéditions dans l'Arctique, et la vignette consacrée à Fleming montre un train traversant un des ponts d'acier de l'*Intercolonial Railway* qu'il a lui-même conçus. Les deux timbres ont été lancés simultanément à la fin de septembre: celui de Bernier à Québec et celui de Fleming à Edmonton.

Joseph-Elzéar Bernier

Le capitaine Bernier est né en 1852 à l'Islet (Québec) dans une famille de marins. Dès l'âge de douze ans, il s'engage dans un chantier maritime et peu de temps après, il est en mer. Dès l'âge de dix-sept ans, il devient lui-même capitaine. Tout au long de sa carrière, à côté de laquelle les aventures de Davy Crockett paraissent bien banales, Bernier ne cesse d'être fasciné par l'Arctique et éveille l'intérêt national pour cette région. Com-



mandant de nombreuses expéditions dans le Grand Nord, lesquelles s'échelonnèrent de 1904 à 1925, il prend possession de nombreuses îles et établit des postes de surveillance, renforçant ainsi la souveraineté du Canada dans le Grand Nord.

Joseph-Elzéar Bernier meurt le 26 décembre 1934, à Lévis (Québec). Un volume de ses mémoires a été publié à Ottawa en 1939 sous le titre *Master Mariner and Arctic Explorer*.

Sandford Fleming

Sandford Fleming est né en Écosse en 1827. Après avoir fait des études d'ingé-



nieur, il s'embarque pour le Canada en 1845. Le temps est si mauvais pendant le voyage que, craignant de ne jamais revoir la terre ferme, il écrit un dernier message et l'insère dans une bouteille qu'il lance à la mer. Fleming survit, mais il apprend, en arrivant au Canada, qu'il n'y a pas de travail pour lui. Il se trouve néanmoins un emploi et il empêche même des émeutiers de brûler le portrait de la reine Victoria. Vers cette époque, il dessine le premier timbre-poste canadien, le *Castor* de trois pence. Choisi pour trouver une route pour l'*Intercolonial Railway*, Fleming se met en route en 1864. Plus tard, il travaille à l'établissement du chemin de fer Canadien-Pacifique, invente un système horaire normalisé et encourage l'établissement du câble transpacifique. Il complotait même de s'emparer d'une île du Pacifique pour l'un des postes de relais du câble. Nous voyons là un reflet de son dévouement à l'empire britannique, qu'il considérait comme "une union de nations libres et éclairées..."

L'UQAM se prépare au Congrès de l'enfance exceptionnelle

Trois mille délégués sont attendus les 4, 5 et 6 novembre au Congrès sur l'enfance exceptionnelle du Québec. Parmi les participants on comptera des enseignants et des étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en grand nombre, à titre de conférenciers, d'animateurs, de personnes-ressources et d'organisateur. Ces rôles multiples témoignent de l'importance grandissante que revêt pour eux ce genre d'événement.

En préparation à ce congrès, une semaine de sensibilisation s'est tenue du 13 au 20 septembre dans tout le Québec et à l'UQAM en particulier.

La rencontre s'intitule cette année "Concertation, instrumentalisation". Ses objectifs: amener les spécialistes de tout acabit à trouver une plate-forme commune d'intervention auprès de l'enfant qui manifeste des problèmes d'apprentissage et d'adaptation. D'où l'idée de concertation, qui doit en principe déboucher sur une meilleure "instrumentation". Il faut, en d'autres termes, que les intéressés mettent au point une méthode de travail qui soit suffisamment souple et cohérente pour que tous puissent s'en servir.

Pour les étudiants, l'expérience est importante; un "bain de professionnalisme", en quelque sorte. Ils espèrent faire le lien entre leur formation théorique et les problèmes vécus concrètement par les intervenants. Parmi les titres des exposés on remarque: "l'égalité des chances"; "l'intégration de l'enfant identifié comme mésadapté socio-affectif, dans une classe régulière d'une polyvalente"; "troubles graves d'apprentissage au secondaire"; "intégration des enfants handicapés sensoriels dans les classes régulières" etc.

Le président du congrès précise que ces sessions, tout comme le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle, sont ouverts à quiconque s'intéresse à ces problèmes.

(Extrait de l'UQAM, journal de l'Université du Québec à Montréal.

La quatorzième Assemblée générale du Conseil international de philosophie et des sciences humaines a eu lieu, du 11 au 17 septembre, à l'Université McGill, Montréal, sous les auspices du Conseil canadien de recherches sur les humanités.

Rapport sur les étudiants du niveau postsecondaire

Même si à l'heure actuelle, les étudiants obtiennent plus facilement des crédits pour poursuivre leurs études, les jeunes sont encore loin d'avoir toutes les mêmes chances d'accès à l'enseignement postsecondaire, voilà ce que révèle une étude sur les étudiants du niveau postsecondaire au Canada, qu'avait demandée le Secrétariat d'État.

Ce rapport, qui s'intitule *Quelques caractéristiques des étudiants du niveau postsecondaire au Canada*, a été rendu public au début de l'année. Il comprend une vaste gamme de statistiques sur le revenu, les dépenses et le milieu socio-économique des étudiants, et sur les programmes et les établissements qu'ils choisissent; ces données proviennent d'une enquête récemment menée par Statistique Canada sur 60 000 étudiants du niveau postsecondaire.

Toujours suivant le rapport, si les étudiantes comptent pour 50 p. cent de l'effectif au niveau postsecondaire, elles s'inscrivent plus volontiers dans les collèges d'enseignement postsecondaire que dans les universités.

Les étudiants dont le père a fait des études universitaires sont proportionnellement plus nombreux dans les universités que dans les collèges d'enseignement postsecondaire, et les étudiants dont le père n'a que peu d'instruction tentent, plus tard dans la vie, de profiter de chances qu'ils n'ont pas eues plus tôt; toutefois ces étudiants sont relativement plus nombreux dans les programmes d'études à temps partiel que dans les programmes à temps plein.

Encore aujourd'hui, apparaît-il, les étudiants qui fréquentent les universités proviennent surtout de familles aisées. En effet, près de 40 p. cent des étudiants de premier cycle inscrits à temps plein déclarent que le revenu de leur père est de 15,000\$ ou plus; or, dans l'ensemble du Canada, 20 p. cent seulement des hommes mariés ont un revenu de 15,000\$ ou plus.

Les questions financières n'ont probablement pas été la cause principale des grandes disparités dans l'accès aux études postsecondaires. Mais le rapport laisse entendre qu'il existe beaucoup d'inégalités, dans le mode de financement, entre les différentes parties du Canada. Ainsi, dans les provinces atlantiques, les étudiants paient généralement des frais de

scolarité plus élevés et empruntent davantage que dans le reste du Canada.

On peut se procurer le rapport, en s'adressant à la Direction générale de l'aide à l'éducation, au Secrétariat d'État du Canada.

L'industrie fromagère au Canada

L'industrie fromagère au Canada occupe une place de choix non seulement dans le secteur de l'industrie laitière (près de 20 p. cent du lait produit au Canada sont utilisés pour la fabrication du fromage) mais aussi dans le secteur de l'alimentation en général. Au Canada, il y a deux sortes de fromage: le Cheddar et les fromages de spécialité.

Les fromages de spécialité ont été les premiers connus parce que les colons français fabriquaient les fromages qu'ils avaient l'habitude de manger dans leur pays d'origine. Peu à peu, le lieu de fabrication passa de la ferme à la laiterie locale et finalement aux grands centres urbains tels que Toronto et Montréal. Le développement de cette industrie a été lent. En 1976, on en a fabriqué un peu plus de 105 millions de livres (dans environ 93 fromageries canadiennes); il a fallu en importer 46 millions de livres pour satisfaire à la demande intérieure. Vingt-quatre pays ont fourni les deux cents variétés importées. Les principales variétés canadiennes sont le Mozzarella, le Brick et le Colby, le Parmesan et l'Oka; et celles importées sont l'Édam, le Gouda, l'Emmenthal, le Havarti, le Feta et les fromages bleus.

Quant au Cheddar, sa fabrication commerciale au Canada ne date que de 1864, année où Harvey Farrington ouvrit sa fromagerie près d'Ingersoll (Ont.). Ses qualités — et le fait qu'il se conserve très bien — lui ont valu rapidement une grande popularité. La production en 1976 a été d'environ 172 millions de livres. Sur ce chiffre, 2 millions de livres ont été exportées. Le Québec et l'Ontario sont les principales provinces productrices de Cheddar et de fromage de spécialité.

L'avenir de l'industrie fromagère au Canada semble prometteur à cause de la popularité grandissante dont jouissent les fromages canadiens, au pays comme à l'étranger. De plus en plus de variétés de fromages sont produites au Canada (une soixantaine en 1976). Enfin, de 1948 à 1976, la consommation de fromage par habitant est passée de 4,83 à 19,95 livres.



Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien (jusqu'à récemment responsable du tourisme), tient le traditionnel ruban que s'apprête à couper M. Ben Hanuschak, ministre du Tourisme du Manitoba, pour marquer l'ouverture officielle de l'auberge Gull Harbour, située sur l'Île Hécla. L'auberge, qui abrite une soixantaine de chambres et possède de nombreuses installations réservées aux loisirs et aux sports, est le fruit de la collaboration du ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles du Manitoba, avec l'Office de Tourisme du Canada.

Pour la prévention de la pollution maritime

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a annoncé que la Garde côtière canadienne a publié un code de normes destiné à prévenir la pollution aux terminaux maritimes pétroliers.

Le code établit des lignes directrices en matière d'emplacement et de planification de nouveaux terminaux maritimes et de modifications des terminaux existants. L'établissement de ces normes s'inscrit dans le cadre des responsabilités de la Garde côtière à l'égard de l'administration des dispositions pertinentes de la Loi sur la marine marchande du Canada et de la Loi sur la protection des eaux navigables.

Désigné officiellement sous le nom de TERMPOL, le code a été élaboré par Transports Canada avec l'aide des ministères des Pêches et de l'Environnement, des Travaux publics, de l'Industrie et du Commerce, et de l'Expansion économique régionale.

La chronique des arts

Hommage à un grand peintre néo-canadien, Karl May

Depuis quelques années, le gouvernement fédéral s'efforce de reconnaître à sa juste valeur le précieux apport des minorités ethniques à l'expansion sociale, politique, économique et culturelle du Canada. S'engageant dans la voie du multiculturalisme, le gouvernement canadien a mis sur pied en 1972 le programme des archives ethniques nationales des Archives publiques du Canada.

Ce nouveau programme, instauré par Georges Delisle, chef du Département de l'iconographie, a pour but de réunir des dossiers exhaustifs sur la carrière des peintres de divers groupes ethniques qui ont apporté une contribution marquée à la vie artistique du pays, et c'est pourquoi le nom de Karl May, a été inscrit en tête de liste.

L'exposition itinérante *Rétrospective Karl May (1948-1975)* ouverte à Ottawa l'automne dernier a inauguré une autre étape de la croissance des archives ethniques nationales.

L'homme et l'artiste

Karl May est né dans un pays qui fait maintenant partie de la Tchécoslovaquie, la Bohême. C'est à Prague et à Vienne qu'il étudia avant de devenir professeur, à l'âge de vingt-huit ans, et de recevoir le Prix de Rome. Ses rapports antérieurs avec les peintres renommés de l'avant-garde allemande, les groupes *Brücke* et *Blaue Reiter* (Cavalier bleu), firent de lui



Danseurs (esquisses réalistes)



Photo: Elizabeth Frey

Karl May

la cible des Nazis qui s'acharnèrent à détruire cet art qu'ils jugeaient dangereux et subversif. Ses tableaux furent confisqués, ridiculisés lors de l'infamante exposition *Entartete Kunst* (Art dégénéré) tenue à Munich en 1937, et finalement brûlés à Berlin en 1939.

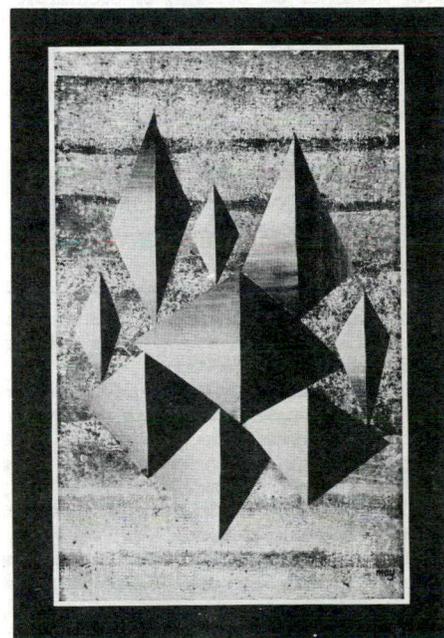
Pendant la guerre, les May perdirent tout, y compris leur collection de plus de 2 000 objets d'art. En 1949, le shah d'Iran fit jaillir une lueur d'espoir en invitant le professeur May à devenir conseiller artistique pour la fondation de l'Académie iranienne. Il vivait déjà depuis trois ans et demi à Téhéran lorsque le gouvernement iranien le chargea de monter le kiosque de ce pays à la Foire canadienne du commerce international de 1952. C'est alors qu'il décida de demeurer dans notre pays. La grandeur et la sérénité du Canada, l'ouverture d'esprit et la diversité de sa société lui ont offert la liberté dont il avait besoin pour parvenir à la maturité. "Ce qui compte le plus pour moi, c'est de pouvoir peindre; la peinture est ma raison d'être." disait-il souvent après avoir subi une opération à cœur ouvert. Par sa discipline humaine et artistique, il s'appliqua à transformer le "crépuscule de sa vie en un radieux coucher de soleil". "Tout ce qui m'entoure m'invite à l'aventure. Puisse Dieu me permettre de peindre encore un peu!" aimait-il à répéter. Karl May mourut à Montréal en septembre l'an dernier à l'âge de 75 ans.

Carrière internationale

May s'établit d'abord à Toronto où plusieurs expositions personnelles lui permirent de se tailler une place parmi les meilleurs artistes du Canada. En 1954, Karl May ouvrit l'*Eglinton Gallery* où il exposa non seulement ses oeuvres mais aussi celles des plus importants peintres et sculpteurs du monde entier y compris du Canada.

Ayant voyagé de par le monde en quête de sujets intéressants, Karl May ajouta bientôt des thèmes canadiens à son répertoire international. Il installa finalement son studio dans sa ferme de Rawdon (Québec), dans les Laurentides, et continua d'exposer ses oeuvres dans de nombreuses villes du monde. On en retrouve d'ailleurs au sein de plusieurs collections étrangères.

Quelle que soit la technique qu'il choisit: peinture sous verre, estampes sur goudron, peinture à l'huile, pastel ou peinture au couteau, il l'a explorée à fond pour en découvrir les possibilités artistiques. La vivacité et l'originalité des oeuvres de Karl May, où se retrouvent à la fois les techniques et le professionnalisme des vieux pays, d'une part, les thèmes du Nouveau Monde, de l'autre, raviront tous les spectateurs et leur rappelleront la riche diversité de la culture canadienne que les Archives publiques s'efforcent de faire reconnaître et d'illustrer.



Cristaux flottants (1971)

Une vitalité nouvelle...*(suite de la p. 2)*

l'actuel régime minoritaire illégal en Rhodésie et, pour cela, il faut redoubler nos efforts et notre engagement en faveur de moyens pacifiques...

Moyen-Orient

"...Le Canada continue de s'en tenir au plan de paix dans les résolutions 242 et 338 Nations Unies. Le droit d'Israël à l'existence, tel que défini par ces résolutions, reçoit notre appui ferme et net. Nous déplorons et continuerons à déplorer tous les efforts déployés dans cette Assemblée et ailleurs pour attribuer à Israël des motifs manifestement faux ou pour déprécier son statut et ses droits au sein des Nations Unies en temps que membre légitime de la communauté mondiale.

"Le Canada croit que tous les pays de cette région sont en droit de s'attendre à plus qu'un nouveau cessez-le-feu ou qu'à une simple cessation officielle de l'état de belligérance. Plus qu'un droit, c'est une nécessité. Pour que s'instaure une paix de ce genre, il faut absolument régler les grandes questions territoriales. Les seules frontières vraiment sûres — celles qui sont librement reconnues par les parties de part et d'autre — ne peuvent être délimitées que par voie de négociation dans le cadre établi par la résolution 242. D'ici là, nous croyons que rien ne devrait être tenté unilatéralement ou illégalement pour modifier ou déterminer prématurément le statut de l'une ou de l'autre partie des territoires occupés. Nous regrettons que de telles mesures soient encore prises sans égard à leurs conséquences sur les perspectives de paix. En outre, il est évident que pour instaurer la paix durable, comme tous le désirent, tout règlement des questions territoriales

doit apporter une solution juste, humanitaire et politique aux problèmes des Arabes palestiniens, de sorte qu'ils puissent vivre en paix sans menacer la sécurité des autres pays de la région. Pareille solution suppose, bien entendu, que les Arabes palestiniens reconnaissent, clairement et sans équivoque, l'existence permanente d'Israël à leurs côtés. Au cours de cette Assemblée nous devrions insister pour la reprise, le plus tôt possible, des négociations, et ne pas chercher à remplacer par des discussions creuses ou des résolutions partiales le processus lent et complexe, mais combien essentiel, par lequel les parties en cause doivent régler elles-mêmes leur litige.

Désarmement

"...C'est pourquoi aucun autre problème n'a de plus grande importance pour cette Assemblée que le désarmement. Mais aucun sujet n'a moins couronné nos efforts et plus déçu nos peuples. La session extraordinaire de l'an prochain nous fournira l'occasion de faire des progrès réels sur la voie du désarmement. Le Canada a coparrainé la résolution demandant la tenue de cette session, et présentera des propositions précises pour en assurer le succès.

"Mais nous ne pouvons attendre la session extraordinaire. C'est maintenant qu'il faut agir...

"S'il est quelque chose de plus terrifiant que l'éventualité d'une escalade rapide des hostilités localisées, c'est le cauchemar d'une prolifération nucléaire débridée, avec son cortège d'horreurs. Je comprends difficilement comment l'un ou l'autre des chefs de file peut voir dans l'augmentation du nombre des États dotés d'armes nucléaires une contribution à la stabilité mondiale. Il y a longtemps que le Canada, malgré sa compétence reconnue dans le domaine, a rejeté l'option des armements nucléaires. Nous faisons maintenant tous les efforts pour veiller à ce que d'autres fassent de même. Notre coopération nucléaire, sous forme de fournitures ou de technologie, se limitera dorénavant aux pays qui auront signé le Traité de non-prolifération ou qui se seront engagés à appliquer des garanties intégrales.

Maintien de la paix

"Le Canada a répondu favorablement chaque fois que l'ONU lui a demandé de fournir des troupes pour de telles entreprises car celles-ci représentent, croyons-

nous, une contribution importante à la paix mondiale. Cependant, dans mon pays, on se préoccupe de plus en plus de ces interventions. Il y a deux raisons à cela. Tout d'abord, bon nombre des différends qui ont déclenché l'envoi des forces de maintien de la paix ne semblent pas davantage sur le point de se régler qu'il y a dix, vingt ou trente ans. Certes, les questions fondamentales ou épineuses ne peuvent se dénouer du jour au lendemain. Mais nous souhaitons voir, ce qui n'est pas toujours le cas, des preuves que les parties ont la ferme intention de négocier pour mettre un terme à leurs différends.

"En second lieu, bien que les deux contingents les plus récents, la Force d'urgence des Nations Unies et la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, soient dûment financés grâce à la cotisation collective, nous ne sommes pas parvenus à une entente générale sur le mode de financement des opérations futures, et la dette de la Force des Nations Unies à Chypre dépasse maintenant les 50 millions de dollars. Si le mode de financement n'est pas adéquat, plusieurs membres de l'ONU ne pourront se permettre de fournir des troupes, ce qui serait néfaste pour l'Organisation et pour la notion même du maintien de la paix.

"A l'avenir, lorsque le Canada songera à participer à ces opérations, il tiendra compte de deux facteurs. D'abord, les forces du maintien de la paix contribuent-elles à un règlement ou ne sont-elles qu'une solution temporaire, voire une façon de perpétuer le problème? Ensuite, les modalités de financement reflètent-elles le désir commun des membres de supporter le fardeau financier et permettent-elles aux fournisseurs de troupes d'être choisis parmi un vaste éventail de pays? ...

"J'ai fait la critique de certains aspects de nos réalisations passées et des pratiques actuelles. Je ne l'ai pas fait dans le but d'affaiblir l'Organisation mais parce que le Canada est persuadé qu'à défaut d'un changement d'attitude marqué de certains membres et des réformes dont la nécessité saute aux yeux, l'érosion de l'efficacité et du prestige des Nations Unies se poursuivra.

"Il faut oeuvrer pour cette Organisation comme si nos vies en dépendaient."

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.